

L'appui-conseil carrière, sécurisez l'avenir de vos salariés.



**Vous souhaitez accompagner l'évolution
professionnelle de vos salariés ?**

**Du bilan de situation professionnelle à la mise
en œuvre de leur projet de formation ou d'évolution !**



Quels bénéfices pour vous, employeur ?

- > Renforcer l'engagement de vos collaborateurs.
- > Favoriser l'accès à la formation et la mobilité professionnelle de vos salariés.
- > Développer leur expertise.
- > Booster votre marque employeur.

Un salarié bien formé et/ou bien accompagné, c'est un salarié :

- > Acteur de son parcours professionnel.
- > Motivé et impliqué.
- > Qui évoluera dans l'entreprise / dans le secteur.
- > Qui parlera en bien de votre entreprise / du secteur !

Un conseiller Afdas spécialiste de votre secteur guidera vos salariés dans leur réflexion sur :

- > Leur évolution professionnelle.
- > Le développement de leurs compétences.

Un suivi qui prend en compte :

- > Les besoins et la maturité de leur projet.
- > Les contraintes professionnelles et personnelles de vos salariés.
- > Leurs échéances.

Déroulé de l'accompagnement

Entretien de diagnostic

- > Diagnostic de la situation
- > Information et orientation selon les besoins et contraintes du projet

**Direction
l'Appui-Conseil
Carrière!**

OU
mobilisation d'un autre dispositif
d'orientation plus adapté

OU
Bilan de compétences
professionnel « Publicité » 24H

*pour les salariés éligibles,
sur préconisation du conseiller Afdas*

Accompagnement individualisé "Nouveau départ"

- > Elaboration, construction et mise en œuvre du projet de carrière avec un conseiller Afdas
- > Outils et ressources de travail en libre-accès
- > Ateliers carrière collectifs

Poursuite de carrière

- > Évolution de carrière dans le secteur professionnel

- > Reconversion

Au cœur de cet accompagnement, l'Afdas vous propose un site web conçu comme un espace collaboratif performant et sécurisé entre vous et votre conseiller, pour interagir à chaque étape de votre parcours.

Un accompagnement multimodal aux ressources variées

1

- > **Un accompagnement individualisé** et personnalisé sous forme d'entretiens individuels adaptés aux besoins, contraintes, échéances et maturité de son projet.

2

- > **Des ateliers collectifs carrières** animés par des conseillers Afdas et des experts extérieurs : rédaction de CV, de lettre de motivation, développement de son image professionnelle, utilisation des réseaux sociaux pour la recherche d'emploi, évolution de carrière...

3

- > **Des outils et ressources de travail en libre-accès :**
 - o Des modules de e-learning : CV, lettre de motivation, e-candidature, entretien de recrutement, réseau professionnel, image professionnelle.
 - o Des sites thématiques : métiers et formations, filières, marché de l'emploi, recherche d'emploi, création d'entreprise, service public, observatoires des métiers, branches professionnelles.

4

- > **Des webconférences thématiques.**

Passez à l'action !

Vos salariés peuvent dès maintenant bénéficier d'un accompagnement en contactant un conseiller Afdas au 01 44 78 34 58 ou par mail à l'adresse accpub@afdass.com.

Cette prestation a été élaborée par les partenaires sociaux représentant la branche professionnelle de la publicité et l'Afdas. Elle est financée sur les fonds conventionnels de la publicité.

Salariés éligibles :

CDI et CDD, en questionnement sur leur avenir professionnel ou dans des situations fragiles.

Salariés non éligibles :

CDI et CDD concernés par des départs programmés (Plan social par exemple).

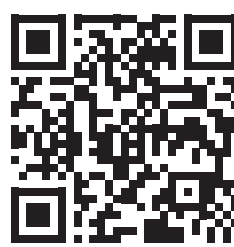
Appui-conseil carrière

[Consultez la page](#)



Agenda Afdas

[Consultez la page](#)



suivez-nous sur :



afDas
DEMAIN SERA FORMATION